

le libertaire

édition :
Administration : N. FAUCIER
72, rue des Prairies, Paris (10^e)
(chèque postal : N. Faucier 1105-55)

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

ABONNEMENTS AU "LIBERTAIRE"	
FRANCE	ÉTRANGER
Un an... 22fr.	Un an... 30fr.
Six mois... 11fr.	Six mois... 15fr.
Trois mois... 5,50	Trois mois... 7,50
Chèques postal : N. Faucier 1105-55.	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Téléph. : Roquette 57-73

Vanité ! Patriotisme ! Commercialisme !

Parce qu'un équipage français, à bord d'un appareil français, a enfin, pour la première fois, réussi à franchir l'Atlantique, voilà la grande presse déchainée. C'est à qui fera le plus de tapage autour de ce « raid sensationnel », de cet « exploit qui remplace d'un seul coup notre aviation au tout premier rang, parmi les meilleures. » Pas moins !

L'amusant, c'est que les officiels avaient d'abord si peu montré d'enthousiasme qu'ils s'étaient même arrangés pour boycotter le projet et que les aviateurs, sûrs de ne pas obtenir l'autorisation de partir de France avaient dû aller auparavant en Amérique pour tenter de là la traversée. Sans doute n'était-on pas sans redouter, en haut lieu, un nouvel échec, qui après tant d'autres piteusement ou tragiquement célèbres, aurait encore porté un coup au prestige de l'aviation française déjà trop compromise. Ainsi le gouvernement trouvait plus sage de dégager à l'avance sa responsabilité.

Mais puisque tout s'était bien passé, les autorités pouvaient sans crainte sortir de leur réserve afin de souligner le triomphe. Elles « huiles » gouvernementales se rendirent donc en grande pompe au lieu d'atterrissement pour recevoir et féliciter les héros de ce nouveau raid transatlantique.

À Bourget, ce fut la ruée ordinaire qui marqua ces sortes de bourses patriotiques et sportives : les beuglements frénétiques, les bousculades qui concrétisent l'enthousiasme de l'orgueil national satisfait. Bref, une belle journée à inscrire à la gloire de l'aviation française !

D'aucuns se lamentent bien que le succès n'égalé pas celui remporté par la prouesse de Lindbergh, encore inégalée, de par la sûreté de sa tactique et de sa méthode. Assolant, Lefebvre et Lotti ne sont pas arrivés, en effet, directement au but. Venus se poser d'abord en Espagne, il ne leur a fallu pas moins de deux escales pour de la se rendre à l'aéroport du Bourget. Ces contretemps ont mitigé le triomphe. Avalars, dus à la présence inattendue d'un passager supplémentaire, plaident les feuilles nationalisées.

Peut-être. En tout cas, il est indéniable que ce raid, vu les conditions dans lesquelles il a été entrepris, c'est-à-dire sans préparations techniques, n'apporte rien, ni à l'aviation française — ce qui a peu d'importance — ni à la science aéronautique en général, ce qui est plus grave. C'est une traversée qui relève principalement de la fantaisie et dont le succès est surtout imputable au hasard. Les aviateurs avouaient eux-mêmes ne pas savoir au juste, en partant, la route qu'ils emprunteraient. Ils allaient à l'aventure, sans certitude dans l'itinéraire. Et leur raid terminé en apothéose aurait tout aussi bien pu se clore par un retentissant fiasco. Le hasard les a servis. Tant mieux pour eux.

Cependant, on loue leur vaillance, leur magnifique audace ; il serait peut-être plus juste de parler de leur vanité.

Car enfin, c'est par esprit de revanche qu'ils sont partis, uniquement pour retrouver leur piteux échec d'il y a un an, échec pour lequel ils avaient dû subir maintes critiques exemptes d'aménité. Evidemment cette nouvelle expérience pouvait leur coûter cher, mais puisqu'ils tentaient à toute force à venger leur amour-propre blessé ! Aussi bien, autant on pourrait s'incliner si l'on se fût agi d'un essai susceptible d'apporter des améliorations à la science aéronautique, autant cette épope sportive, accompagnée par saine gloire, mérite peu d'intérêt.

Les aviateurs soucieux de réparer, coûte que coûte, un échec ; un fils de famille avide d'une réclame tapageuse et inédite, tels sont les nouveaux « héros » de l'Atlantique. Sans oublier la bonne réclame faite tant au constructeur Bernard, qu'à la marque Hispano-Suiza et qu'aux pneus Dunlop, et qui, elle aussi, aide à classer la prouesse de l'Oiseau-Jaune. Il y a là, peut-être de quoi exciter la presse bourgeoisie et la foule des badauds — d'autant plus que personnages et appareils sont des produits nationaux — mais il y a aussi de quoi laisser parfois indifférents ceux qui réfléchissent.

Tous les jours, des gens risquent leur vie, non pour satisfaire un désir d'amour-propre, mais pour chercher

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

POLITIQUE ALIMENTAIRE

un soulagement aux maux de l'humanité. Ceux-là n'ont ni riches commanditaires pour subvenir aux frais de leurs couteux travaux, ni foule pour les acclamer. On les ignore. Mais que quelques vaniteux se risquent à la légère, pour des motifs futile, c'est le délice.

Encore une constatation, pas nouvelle, et qui ne prouve pas encore un très haut degré de mentalité.

EN RUSSIE

Guezzi condamné sans jugement

Il nous parvient que Guezzi, le militant anarchiste italien qui avait été arrêté en Russie, dans les conditions que nous avons relatives, a été condamné administrativement à trois années d'emprisonnement par les policiers-juges à tout faire de M. Staline.

Il faut que la protestation mondiale se fasse entendre tout de suite et énergiquement aux oreilles des bourreaux bolcheviques.

Il faut sauver Guezzi.

Autour de l'affaire Bartholomei

Un meeting à Liège

Droit d'Asile ont parlé du cas Bartholomei à Liège le 15 courant. Voici à quelle date de l'ordre qui y fut adopté :

La classe ouvrière révolutionnaire de Liège et des environs, après avoir entendu les orateurs qui sous l'égide du Comité du Droit d'Asile ont parlé du cas Bartholomei et de la répression fasciste internationale : Convaincu que l'attentat commis à Jœuf est nettement politique, demande que l'extradition demandée par le Gouvernement français soit accordée aux réfugiés politiques.

Marquant son entier accord sur la question de la défense, des expulsions administratives et des extraditions, elle réclame énergiquement le respect du Droit d'Asile pour les proscrits politiques, et est décidée à mener la lutte pour qu'entière satisfaction soit accordée aux réfugiés politiques. Exige en plus la libération immédiate de Bartholomei, sa peine étant terminée, proteste avec véhémence contre l'atteinte portée à la liberté de réunion par l'arrestation du camarade Lemeillour de l'Union Anarchiste Communiste Révolutionnaire de France, appréhendé, dès le début de son exposé.

La réaction belge veut interdire toute action en faveur de Bartholomei

À la suite de l'arrestation de notre camarade Lemeillour, le Comité belge du Droit d'Asile nous a fait parvenir — par l'entremise de Hem-Day — la protestation suivante :

Le Comité du Droit d'Asile avait organisé le 15 juin, un meeting à Charleroi. La police aux ordres de la réaction capitaliste, par un sabotage systématique, empêcha toute préparation de ce meeting en interdisant l'affichage.

Le lendemain, 16 juin à Liège où un autre meeting se tenait, la gendarmerie envahit la tribune au moment où le camarade Lemeillour de l'Union Anarchiste Communiste Révolutionnaire de France prenait la parole et l'arrêta.

La réaction est aux abois.

Notre campagne l'inquiète, elle veut l'empêcher.

Tandis que la police Liégeoise était mobilisée il y a quelques semaines pour protéger le fasciste français Laporte, en dépit de toute légalité, des camarades étrangers venus pour appuyer leur solidarité à l'action en faveur de Bartholomei, se voient traqués et emmenés comme de voleurs malfaiteurs.

Le Comité du Droit d'Asile proteste avec la plus grande énergie contre ces scandaleux agissements des autorités et est décidée à en appeler à l'opinion publique car il entend poursuivre son action jusqu'à l'entière libération de Bartholomei.

Notre camarade Lemeillour, qui nous a rendu visite depuis ces événements, a été conduit à Bruxelles par les gendarmes, puis à la frontière où l'on se décida à le relâcher.

Après cela, on viendra nous parler de la liberté sous le régime libéral belge et du « droit d'asile » de la Belgique, dont le courageux Bartholomei apprécie présentement les douceurs.

POUR L'AMNISTIE EN BULGARIE

Vous lirez en troisième page, amis lecteurs, ce qu'est l'existence, en Bulgarie, de nos camarades emprisonnés.

Plus que dans n'importe quel pays de dictature, les militants ouvriers ont à subir, là-bas, les féroces effets d'une répression que rien n'atténue et qui s'acharne sur le vaincu, sur le prisonnier sans défense.

Cela a trop duré et il faut que cela cesse.

Vous viendrez donc crier votre dégoût de pareilles choses et manifester votre solidarité envers les emprisonnés bulgares au

MEETING MONSTRE

que l'Union Anarchiste et le Comité de Défense Sociale organisent aux SOCIÉTÉS SAVANTES, 8, rue Danton, VENDREDI PROCHAIN, à 20 h. 30.

Y prendront la parole : Han RYNER, Pierre BESNARD, Pierre LE-MEILLOUR, Georges PIOCH, M^{me} JUNKER, Bernard LECACHE, Louis LOREAL, Robert LAZURICK.

Partis de gauche et classe ouvrière

Deux questions, entre tant d'autres, viennent de mettre en lumière l'attitude, pour le moins embarrassée des « partis de gauche » en face de problèmes vitaux pour la classe ouvrière. Question 4^{ordre} au premier aspect assez différent : celle de la grève des postiers et celle de la ratification des dettes.

Le prolongement du « mandat municipal » est un acte de bon plaisir parfaitement dans la norme.

Il affirme la suprématie du politique sur le vulgaire. Il renforce le système parlementaire par la base. Les conseils municipaux sont, en effet, une pépinière à politiciens. Le Parlement se recrute presque entièrement dans leur sein. On conçoit tout l'intérêt que la stabilité du poste municipal présente pour ceux-là qui sont appelés à jouer les grands premiers rôles sur la scène nationale. Et l'on n'est point surpris de trouver parmi les protagonistes de la réforme de ces socialistes à qui la République des camarades ne saurait rien résister.

C'est une des tares capitales de la démocratie de développer la vérité des individus.

Dans le régime tout s'obtient à force de courtoisies, de « génuflexions », de démarques, de relations, de protections, de coups de piston. Or, comme l'Etat, dans l'ensemble, est un conquérant puissant sur les qui convergent tous les regards de la multitude gouvernée en quête d'une amélioration, d'un passe-droit, d'une faveur, d'un emploi, comme l'Etat, avec toutes ses institutions, est aussi un formidable oppresseur capable d'anéantir pour ainsi dire mécaniquement l'homme qui réclame justice ou qui maintient son droit, ou juge de l'avantage que prennent sur leurs concitoyens les hommes imparis d'une partie de puissance et à même de conséquenter de rendre quelques services.

C'est une des tares capitales de la démocratie de développer la vérité des individus. Dans le régime tout s'obtient à force de courtoisies, de « génuflexions », de démarques, de relations, de protections, de coups de piston. Or, comme l'Etat, dans l'ensemble, est un conquérant puissant sur les qui convergent tous les regards de la multitude gouvernée en quête d'une amélioration, d'un passe-droit, d'une faveur, d'un emploi, comme l'Etat, avec toutes ses institutions, est aussi un formidable oppresseur capable d'anéantir pour ainsi dire mécaniquement l'homme qui réclame justice ou qui maintient son droit, ou juge de l'avantage que prennent sur leurs concitoyens les hommes imparis d'une partie de puissance et à même de conséquenter de rendre quelques services.

Il n'est donc pas surprenant que la politique soit considérée sous un angle aussi méprisant que l'élu que par l'électeur. Plus nous allons, plus le côté bassement alimentaire de la politique apparaît avec évidence. La clientèle des politiciens ne fait que s'étendre parallèlement au développement de l'économie dans tous les domaines, et en fonction des difficultés de vie matérielle grandissante, de la précarité des conditions, de l'encerclement de l'individu par les forces opprimes.

Le assaut peu périlleux livré au ministère Poincaré au sujet des révocations se transforme assez vite en querelle assez évidante entre les co-assaillants. Les radicaux avaient eu la rosseur de déposer un ordre du jour par lequel tout en blâmant les rigueurs et les maladresses du Gouvernement, ils dénient nettement le « droit à la grève des employés d'un service public ». Les socialistes ne pouvaient tout de même pas aller jusqu'à une condamnation aussi « explicite » du mouvement dont on déclarait défendre les victimes.

Mais, leur rétorquent les radicaux, nous ne pouvons tout de même pas nous réclamer d'autres principes que de ceux que nous appliquerons au gouvernement.

Et vous-mêmes, à propos, qu'est-ce que vous feriez si vous étiez au pouvoir, comme vous avez avec l'ambition avouée, qu'est-ce que vous feriez si l'on vous déclencherait méchamment un mouvement de ce genre ?

La discussion, instituée à la Chambre, continua dans les journaux. Les socialistes reprochèrent à leurs « amis » d'avoir soulevé inopportunément une question sur laquelle ils étaient tout de même obligés de déclarer qu'ils ne donneraient raison. Comment vous-vous croie que nous sommes destinés à faire de grandes choses ensemble si vous nous forcez à nous montrer en désaccord. Un bon ménage n'était pas sans petites querelles devant les étrangers. Et puis qu'est-ce que cette façon de vouloir nous poser des « colles » pour nous embarrasser. Ce n'est pas de pas.

Tant bien que mal, en termes plus ou moins entortillés ils finissent tout de même par répondre à la « colle ». Il résulte de déclarations « autorisées » (Léon Blum, Populaire) que s'ils avaient été au pouvoir, sous telles conditions énumérées, ils auraient assuré la continuation du service public menacé par les grévistes (ah !) mais qu'ils n'auraient pris contre eux par la suite aucune mesure de représailles. S'y fie qui voudra et s'en satisfasse qui pourra.

Supposons maintenant que les postiers révoqués aient trouvé non pas l'appui plus ou moins fervent des radicaux et des socialistes, mais celui d'une classe ouvrière unie, chacun gardant la plénitude et l'indépendance de ses opinions pour la défense des siens, pour la défense du « droit à la grève » des travailleurs des services publics et de tous les travailleurs, cela aurait infinité mieux valu pour leur cause dans le présent et l'avenir que les assurances assez peu rassurantes de Léon Blum.

Autre sujet : la question des dettes internationales, la question des réparations, la question du plan Young.

De quoi s'agit-il ? De versements de centaines de milliards à prélever sur les producteurs de certains pays au profit des ploutocrates de certains autres. De versements s'échelonnant sur plus d'un demi-siècle. Si bien que si les ordres établis subsistent, ces chiffons de papier devraient exercer encore leurs effets sur les arrières-petits enfants de ceux qui les devront siéger.

Et quelle est l'attitude de nos partis de gauche ? Ils ergotent sur des points de détail.

Les accords seront-ils ratifiés par décret ou par loi ? Respectera-t-on les prérogatives sacrées du Parlement. Voilà la question qui passionne.

D'autres s'inquiètent de préciser qu'on ne devra en aucun cas plus payer à l'Angleterre et à l'Amérique qu'on aura reçus de l'Allemagne.

Quelques-uns parlent timidement de ré-

duction de créances qu'on aurait peut-être pu obtenir mais nos partis de gauche ne semblent guère s'y être beaucoup intéressés.

Au moment où j'écris, on ne sait pas encore si les socialistes voteront pour ou contre les fameux accords ou s'abstiendront. Peut-être ne le savent-ils pas eux-mêmes.

Il ne s'agit point de récriminer. Les partis de gauche, les partis politiques de toute espèce sont ce qu'ils sont. Je dirais volontiers : ce qu'ils doivent être. Ils ne peuvent pas défendre la cause du prolétariat d'ici ni du prolétariat international, ni même en avoir conscience.

Je parlais un peu avec un socialiste, de son parti et mes appréciations n'étaient pas très enthousiastes.

« Que veux-tu, me dit-il, nous sommes un parti qui aspire au pouvoir et qui se doit comporter comme tel. »

Je ne veux point nier les tares et les corruptions du monde politique. Mais ce n'est point ce qu'il comporte de plus grave.

Mais quant au principe du paiement de toutes ces dettes, on ne songe guère à le mettre en discussion.

Mais quant au principe des dettes de guerre de toute espèce, intérieure ou extérieure, au titre « alliés » ou au titre « réparation », on ne le conteste pas. Léon Blum, par exemple, au Congrès socialiste de Nancy fait sur la légitimité et le légitime emploi à faire des paiements des répar

LES JARDINS OUVRIERS

Il y a 20 ou 30 ans que des sociétés dites des « Jardins Ouvriers » ont commencé à se fonder un peu partout, dans les centres industriels d'abord ; elles ont toutes prospéré, elles ont éssaimé, parallèlement au mouvement des « Sociétés d'Horticulture ».

Qui est à l'origine de ce mouvement ? Bastien vous répondra : Les patrons et les curés. C'est vrai, mais là n'est pas la condition du succès, elle est ailleurs. Sans doute, l'insuffisance des salaires pousse l'ouvrier à jardiner après sa journée de travail pour se procurer des légumes qui paraissent ne rien coûter. Mais on voit aussi l'ouvrier à haut salaire, l'employé, le fonctionnaire, le rentier, chercher un jardin et y consacrer bonne partie de leurs loisirs : ce n'est pas la nécessité qui les y pousse ; peut-être l'amour du lucre, pour ces clients des caisses d'épargne et de Martha Hanau ; mais plus encore l'amour de la terre, le besoin de gratter, hérité des ancêtres : l'ouvrier d'usine et le bureaucrat ne sont-ils pas fils ou petits-fils d'ouvriers agricoles ? Voilà nos origines à tous ; pas besoin de chercher jusqu'à la quatrième génération !

Et bien ! les patrons et les curés, en roulards qu'ils sont, n'ont fait qu'utiliser et canaliser cette nostalgie de la terre en créant les jardins ouvriers. Et si ces sociétés, au lieu de péricliter comme tant d'autres, sont toutes florissantes, c'est qu'elles avaient pour base un vaste instinct humain très profond, très vivace, imprévisible.

C'est bien joli de rester à cheval sur les principes en disant : les jardins ouvriers ça va contre les revendications ouvrières, contre le syndicat, ça détruit pratiquement la journée de huit heures, le patron en est le seul gagnant, etc., etc. Ça c'est de la théorie, et pratiquement ça n'entre pas d'une ligne Pessos des jardins ouvriers.

Nous laissons nos ennemis s'insinuer partout où il y a quelque chose à faire et puis nous nous étonnons de leur emprise sur les masses ! Ce ne sont pas les sermons qui font la force des curés, mais bien toutes les œuvres de caractère social où ils ont réussi à s'implanter, où ils règnent, sans même nous essayons de leur barrer le chemin.

Vous me direz : « Nous n'avons que faire aux jardins ouvriers, c'est un machin abrutissant et voilà tout ».

Sans doute, maintenant que la Société des Jardins Ouvriers de votre localité fonctionne — et se cristallise dans ses statuts — vous n'avez plus rien à y faire, mes pauvres camarades. C'est à sa fondation qu'il aurait fallu être là.

— Oui, mais — et la majorité ? Que peut-on faire, seul ou de son opinion ?

— Parfois, beaucoup ; mais si votre point de vue n'est pas adopté, vous avez toujours la ressource de faire beaucoup de bruit, de claquer la porte et d'aller à deux pas de là fonder une société sur d'autres bases.

— Et quelques bases ?

— Mais voyez donc les principes de ces jardins ouvriers : location des terrains, tous propriétaires (!) par location-vente, inspections des jardins et prix décernés par un jury, don de graines aux ouvriers bien sages. Cela ne vous révolte pas ?

Je suis triste quand je vois ces petits carrés bien alignés, conquis sur le marais par un effort disproportionné au résultat. Par les saisons sèches ils réussissent ces jardins-là, mais en année ordinaire les pommes de terre s'y gâtent, les laitues et les fraises y pourrissent ; les légumes y sont sans suc — des éponges. Chacun a la crainte que le voisin lui prenne un mètre de terrain, ou ait un meilleur emplacement, il y a des jalouses sans fin.

Comme il serait plus rationnel et plus humain de faire du jardinage en commun — par équipes.

Des équipes trop nombreuses, cela n'irait pas, il y aurait peut-être des autoritaires et des tire-au-flanc ; mais par petites bandes de moins de dix, on pourrait faire des réalisations très intéressantes : terrains appropriés aux cultures, et vastes carrés consacrés à chaque légume : champ de pommes de terre et de gros légumes qui peut être labouré à la charrue en plaine et non dans un marais ; discussions de méthodes de culture, achats en commun de graines et d'engrais, répartition des produits.

Répartition des produits ! c'est là qu'il s'agit d'être présents ! C'est là qu'on va faire l'apprentissage de la commune libre ! La première idée qui vient à tous, c'est de faire des parts égales ; mais Jules a des gosses, et Pierre n'aime pas les patates ; que de gosses à considérer pour être justes et ne froisser personne ! Puis il y aura la question de la conservation des produits : tout le monde n'a pas une bonne cave, surtout en ville. On peut avoir intérêt à grouper les produits d'hiver, pour les répartir chaque semaine ; pour les produits saisonniers, c'est tous les jours qu'on les récolte. Le jardin en coopération peut donner l'idée de confitures, conserves, voire cuisine en commun.

Et le terrain ? A qui ? Loué, ou acheté par la Société. Demandez à Bastien les statuts de « La Maison Commune », ils peuvent s'adapter à toute « propriété commune ». Le champ commun, le jardin commun, c'est la promenade trouvée, le but du dimanche ouvrier : aisément réservé un coin pour les jeux des enfants, que leurs mères surveillent en cointant...

Et le jardin individuel, ne le regretterez-vous pas ? Le coin aimé, personnel, fleuri ? Il disparaît, dans le jardin coopératif...

Je sais que, sous couleur d'individualisation, se réfugie souvent un vieil instinct de propriété. Soit : l'un aime cultiver la rose, et l'autre l'artichaut. Un de mes frères enfant, s'était passionné, plusieurs fois pour la production du cornichon ; avec quelques mètres de terrain, il en approvisionnait toute la famille, et puis l'épicerie voisine, qui le payait en drapées. Cette véridique histoire, à l'appui du mon dire : on aime cultiver une plante, non pas toutes. Le jardin familial devient une corvée, surtout quand il est grand et qu'il faut le retourner entièrement à la bêche ; il y a toujours des légumes qu'on y réussit moins, parce qu'on ne peut s'intéresser également à toutes les cultures. Mais en marge du jardin coopératif, chacun ne peut-il se réserver une plate-bande ou un massif pour des essais personnels ? Mais si, c'est difficile de mise au point : le collectif et l'individuel ne sauraient s'exclure sans dommage, pour une bonne harmonie du groupement, ils doivent coexister.

Un jardin coopératif bien tenu aura son journal où mentionner les achats, le temps de travail, la quantité et la valeur des produits,

Une nouvelle aristocratie

leur répartition. — Pourquoi la valeur des produits ? Parce que le côté pratique doit apparaître : il ne peut y avoir d'évaluation de la quantité de bonne humeur et de solidarité qui se récolte dans un groupe humain ; mais il est utile de savoir si l'on a effectué un travail productif ou ingrat ; cela, c'est un rudiment de la gestion d'entreprises qui peut nous incomber demain...

Des camarades estimeront que je vois beaucoup de choses, par l'imagination, dans un vulgaire champ. Qu'ils essayent, ils en trouveront d'autres que ni eux ni moi n'aurions prévues.

Seulement, qu'ils essayent, avec les lumières de quelques-uns déjà familiarisés avec le jardinage. Si l'on veut faire quelque chose d'un peu important avec des collaborateurs dont pas un seul n'est compétent, il est évident qu'on va au-devant d'un échec. C'est l'une des causes, et non la moindre, de la mort de tant de « colonies ». Il ne faut pas que le jardin, en coopération, produise moins qu'individuellement — alors que, bien organisé, il produit davantage. Il faut que le plus simple puisse faire la comparaison suivante :

« L'an dernier, aux « Jardins Ouvriers », j'ai eu des pommes de terre, mais elles se sont gâtées vite et j'ai dû en jeter la moitié ; j'ai eu trop de carottes et pas assez de poireaux, trop de carottes et pas assez de chiconcres, des tomates qui ont gelé avant maturité... (ceci est l'image de tous les jardins individuels) ; cette année au jardin coopératif » j'ai eu des légumes plus variés, en qualité et quantité convenables ; rien n'a été gâché et personne n'a manqué d'aucun légume ; l'an prochain je remettrai ça et j'amènerai des copains ; dans quelques années, nous serons plusieurs équipes et nous ferons tout le gros de la besogne à la machine ; ainsi nous pourrons nous occuper de légumes fins, de fruits, de fleurs ; et nous aurons encore du temps de répit, pour nous reposer ou nous distraire. »

Si l'on m'objecte que ce terre-à-terre n'est pas de l'éducation, ou bien embryonnaire, qu'on me montre un peu les travaux de nos groupes l'été, alors que la chaleur interdit toute discussion sérieuse, tout travail créatif ! Certains groupes organisent des balades, ça prend dans les très grandes villes ; mais dans les villes petites ou moyennes, ça se fait une fois par hasard ; le reste du temps, l'on se disperse pour aller jardiner chacun de son côté ; on se retrouvera peut-être — à l'automne, quand on sera enfermé par la pluie. Le groupe ne sera qu'un succédané du café, l'on se contente de s'y évertuer en discussions plus ou moins lumineuses, où s'ennuient bien ceux qui ont peine à s'exprimer — lesquels sont justement, le plus souvent, les actifs disposés à se dépasser généralement ! Rarement, une besogne pratique essayant d'amorcer une petite libération... Pour le travail et pour la vie, on ne fait pas autrement que Tarteplon... Dans le présent, il est aisé de voir le résultat de cette tactique de verbalisme : la faiblesse des nos organisations. Et pour l'avenir ? La révolution sera à ceux qui auront pré-organisé des œuvres à esprit nouveau.

Voilà qui semble nous éloigner de la question des jardins ouvriers — et pourtant nous y ramenons tout : camarade s'y connaissant en jardinage, donc un simple ouvrier, un manuel et non un savant, peut fonder un groupe de jardinage en coopération — et bien d'autres choses encore.

Eugène CASTEUF.

Aux Hasards du Chemin...

Eléments sains...

Parmi les « éléments sains » qui sont passés à la III^e Internationale, le plus sûr d'entre les sains est certainement A. Colomer. Jugez-en par ce simple extrait d'un de ses articles leader que publie « La Cantine rouge » :

« Ils savent d'expérience, (les prolétaires) qu'il leur faut une organisation régie par une discipline de fer, presque militaire, dirigée par un organisme central investi d'une forte autorité et disposant de pouvoirs étendus. On voit que le bougre a le souci de gagner conscientieusement son avoine. Mais dégustez encore :

« Hélas ! elle pullule dans notre région, la race des aventuriers sans principes. »

M. Tousseul ne manque pas de principes, lui, on peut même dire qu'il en a de réchange !...

A fasciste, fasciste et demi

Dans le *Quotidien* du 11 juin on peut lire le compte rendu du banquet offert par les autorités soviétiques d'Odessa au général fasciste Balbo, commandant la croisière aérienne italienne et à ses officiers.

Le général russe Baranov aurait parlé « de la communauté d'intérêts entre l'U.R.S.S. et l'Italie. »

Le général mussolinien répondit par un discours qui souleva l'enthousiasme de ces messieurs bolchevistes.

Nous attendons un démenti de notre charmante consoeur *l'Humanité*, démenti qui, hélas ! ne changerait rien à la vraisemblance des jeux des enfants, que leurs mères surveillent en cointant...

Tous les fascismes sont faits pour s'entendre.

Les fruits de la victoire

Naturellement, la presse n'a pas fait de bruit autour du suicide d'un malheureux gazé de guerre, père de famille et qui, par suite du retrait de sa pension, ne pouvait plus nourrir les siens s'est pendu.

Ce pauvre bougre se nommait Dumarchat. Avant de mettre à exécution sa tragique décision, il écrivait à l'un de ses camarades : « ... je te remercie de t'être dérangé pour moi ; mais je crois que ça mettrait trop longtemps. Alors je décide d'en finir avec la vie. Tu remercieras bien le ministre des pensions et sa clique qui sont la cause de tout cela ! »

Certes le ministre a sa part de responsabilité, mais il n'est somme toute que le représentant du capitalisme qui force au suicide ceux qu'il n'a pas réussi à faire crever sur les charniers patriotes.

Puisse le geste du malheureux Dumarchat avoir servi à montrer à ses camarades mutiles la véritable cause de leur misère.

Que de pourriture s'étale aux yeux de qui raisonne. — Elysée RECLUS.

PARLONS DISTRACTIONS

Le Congrès coopératif de Royan s'est préoccupé, dans l'une de ses séances, de la question de l'utilisation des loisirs.

Cela peut en faire sourire quelques-uns, qui trouvent que c'est là s'intéresser à des amusements, et que les Albert Thomas et autres qui traitent de ces questions feraien mieux de s'occuper de choses plus sérieuses. Évidemment, ce n'est pas la question sociale, mais néanmoins j'estime que l'occupant occupe une bonne place et que nous aurions tort de ne pas vouloir la considérer.

La vie sociale, dans son évolution continue, nous met sans cesse en face de problèmes nouveaux. Si nous désirons que notre doctrine soit vivante et adaptable à toutes les circonstances, il ne faut point traiter avec dédain lesdits problèmes et nous réfugier dans un bloc de dogmes cristallisés et intangibles, sans rapport ni contacts avec la vie quotidienne.

Plus peut-être que nos divisions ou nos discussions, l'éloignement que beaucoup de militants et de groupes mettent entre eux et les réalités de chaque jour, fait que notre idéal reste incompris des foules et que notre mouvement est dans la stagnation.

Devant cette question de l'utilisation des loisirs, à l'exception de quelques-uns que le problème avait déjà intéressé, la plupart des congressistes de Royan se trouvaient dépassés, comme échoués sur une terre inconnue, mis en face d'un problème en dehors de leurs préoccupations habituelles, il faut bien l'avouer. Et le Congrès est loin d'avoir trouvé une réponse précise à la question qui lui était posée. On est resté dans les généralités assez vagues. On a parlé de commissions d'études. Rien de décisif.

Pourtant, c'est déjà un pas le fait d'avoir mis cet objet à l'étude, et attiré l'attention sur cette situation nouvelle, créée par le développement des loisirs en notre période.

La distraction est un besoin, comme l'alimentation, le logement ou l'habillement, un besoin qui tend même à s'accroître, en conséquence de la réduction en longueur des journées de travail, de la généralisation lente mais progressive de la coutume des vacances, de l'application plus étendue des repos hebdomadaires.

Ces heures et ces journées de liberté, il faut trouver à les employer, d'une façon ou d'une autre. Il y a un énorme besoin, se développant sans cesse, qui crée une situation nouvelle. Les coopératistes, estimant avec juste raison, que la satisfaction de ces besoins développe une consommation nouvelle, une industrie, un commerce, ont décidé de tenter de s'organiser, de créer des associations de distractions, comme elles avaient créé des groupements de consommateur.

Préoccupation futile, dira-t-on !

Pas tant que cela. Si l'effet de jeter un rapide regard sur l'activité des partis de réaction sociale pour s'apercevoir que déjà, depuis des années, ils se sont intéressés à la question, et l'ont estimée fort importante.

Telle est la question que des enquêtes ministérielles ont posé et que des séries d'articles parus dans la presse conservatrice, *Journée Industrielle en tête*, ont agité ?

Lorsque les militants syndicalistes luttent pour la réduction des heures de travail ; ils caressaient cet espoir que cela permettrait aux prolétaires et à leur famille d'avoir une vie plus saine et plus digne, et surtout de pouvoir se débrouiller intellectuellement et moralement ; lire, écrire, étudier, se réunir, s'associer, bref avoir, eux aussi, une existence intellectuelle.

Les profiteurs du régime social ont senti le danger. Contraints, par la poussée ouvrière et par le développement technique des méthodes de travail, d'accorder en partie la diminution du temps de travail réclamée, ils se sont ingénier à chercher des dérives, pour empêcher l'ouvrier de jour à sa guise de cette liberté et de l'utiliser dans un sens qui l'allait-ils en faire ?

Ces heures de liberté que la réduction du temps de travail allait accorder aux ouvriers, qu'allait-ils en faire ?

Telle est la question que des enquêtes ministérielles ont posé et que des séries d'articles parus dans la presse conservatrice, *Journée Industrielle en tête*, ont agité ?

Telle est la question que des enquêtes ministérielles ont posé et que des séries d'articles parus dans la presse conservatrice, *Journée Industrielle en tête*, ont agité ?

Les conservateurs sociaux se sont mis à l'œuvre et on ne peut dire qu'ils n'ont pas réussi, en partie.

De véritables monopoles de fait ont été créés dans le spectacle. Le nombre de pièces sérieuses, aptes à faire réfléchir, est noyé dans une production sans idée et souvent sans art. Sur cent représentations théâtrales, il y en a une qui peut relever le niveau moral de l'auditoire, et 99 qui l'abaisse.

Pour ceux qui n'ont pas d'attaches familiales, ne sont pas nivés au foyer, les jeunes surtout, il y a le spectacle, la lecture, le sport, dont on peut constater le développement formidable.

Les conservateurs sociaux se sont mis à l'œuvre et on ne peut dire qu'ils n'ont pas réussi, en partie.

De véritables monopoles de fait ont été créés dans le spectacle. Le nombre de pièces sérieuses, aptes à faire réfléchir, est noyé dans une production sans idée et souvent sans art. Sur cent représentations théâtrales, il y en a une qui peut relever le niveau moral de l'auditoire, et 99 qui l'abaisse.

Mais c'est surtout dans le cinéma qu'on se rend mieux compte du résultat acquis par le monopole. Presque toute la production des films est contrôlée ou dirigée par une espèce de censure religieuse. Des romans et des pièces, nettement dirigés contre l'exploitation ou la religion, sont dénaturés et arrivent à une conclusion contraire, quand on la voit au cinéma.

Même observation pour la littérature. Si brochures et livres d'avant-garde se diffusent peu, par contre des millions de livres se vendent chaque année, en France, et c'est une singulière lecture que notre jeunesse absorbe et digère. On peut dire de ces lecteurs et lectrices que plus ils lisent, et plus ils sont abrutis.

Parlons du sport. Alors, là, c'est le bouquet du feu d'artifice. D'innombrables sociétés sportives, regroupant des millions de jeunes gens, ont été créées, et elles sont toutes d'esprit rétrograde, à l'exception de quelques militaires d'adhérents de sociétés sportives ouvrières, qui n'arrivent point à vivre, n'ayant ni matériels, ni terrain, ni moyens pécuniaires. Embriagés dans les groupements sportifs militaires ou religieux, surexcités par l'esprit de compétition, les jeunes gens n'ont plus, dans le cerveau, que des préoccupations de sorties, concours, challenges, etc... Ils ne parlent que de cela, n'ont rien d'autre dans la tête. N'essayez pas de leur parler de la question sociale, ce sera du pur chinois pour eux, vous les raserez, et ils partiront en hausse, vous les épaules.

En ce qui concerne l'utilisation des loisirs des gens d'intérieur, pères de famille et autres, on a développé les jardins ouvriers. Par les lotissements et l'accession par le crédit à la propriété d'une maison, on lie pendant 10, 15 ou 20 ans le travailleur au paiement des échéances, à la construction de sa maison, à son perfectionnement. Ce n'est jamais fini. Achetez sa maison, cultiver son jardin, que voilà des distractions saines et morales... et surtout ne menaçant en rien l'ordre social établi.

Par le jeu des héritages, des droits de succession, du chômage, de la maladie, ou des crises économiques, la bourgeoisie sait très bien que tous ces humbles efforts individuels retournent quelque jour grossir ses richesses. En attendant, c'est une occupation peu dangereuse pour elle. Elle la stim

A TRAVERS LE MONDE

EN BULGARIE

Quelques exemples odieux de torture

Les tortures dans les postes de police bulgares relevant de l'habitude car se sont les seuls moyens susceptibles de faire « avouer » les accusés. Avec le temps, elles se sont perfectionnées et deviennent de plus en plus atroces. Même au temps où le social-démocrate Pastouchoff était ministre de l'Intérieur en 1919, le régime n'était il, est vrai pas meilleur.

On a vu de nombreux détenus mourir de la tuberculose, par suite des tortures subies lors de leur détention, par exemple nos deux camarades Lubén et Gogoff, de Kustendil et Michel Poutchaneff, de Tatar-Pazardjik, qui furent incarcérés comme réfractaires, lors de la guerre mondiale, dans la prison centrale de Sofia. Mais aujourd'hui la terreur s'accorde.

Il y a plusieurs sortes de tortures. L'une consiste à battre l'accusé à coups de bâton ou de fouet jusqu'à ce qu'il tombe sans connaissance ou se déclare coupable de tout ce dont veut bien le charger la police. D'autres fois, on lui frappe la plante des pieds à coups de couteau ou de bâtonnet, tantôt du côté chantant, tantôt de l'autre; ou bien on lui assène des coups, avec un sac plein de sable, sur la poitrine; ou on lui applique un fer rouge sur les diverses parties du corps; ou encore on lui enfonce des morceaux de bois ou de fer sous les ongles des pieds et des mains. Il y aurait encore beaucoup d'autres systèmes de tortures à énumérer, mais qu'il suffise de savoir qu'ils réalisent tous de sadisme et de cruauté.

A noter qu'on inflige ces tortures non seulement aux accusés, mais même, parfois, à leurs parents, à de pauvres gens coupables seulement d'avoir des enfants anarchiste.

C'est surtout après la grève des cheminots de 1919-1920, sous le régime de Stamboulyski, puis après l'avènement du régime fasciste de Tsankov et de son successeur Liapcheff, que les sévices s'accrurent. Les supplices employés dans le passé ne suffirent plus à ce dernier gouvernement. Il trouva un moyen plus radical pour supprimer ceux qui le gênent. C'est alors que commencèrent les assassinats perpétrés sans jugement préalable dans les postes de police. Stamboulyski avait déjà usé de ce moyen, par exemple dans l'assassinat des camarades Dimitri Nicolloff et Ila — tous deux de Tatar-Pazardjik — au mois de février 1923 dans le 5^e poste de police de Sofia ; sous le régime fasciste ce devint la méthode la plus courante pour faire disparaître les adversaires dangereux. On annonce ensuite par des communiqués officiels que les victimes sont disparaissantes sans laisser de trace ou qu'elles ont trouvé la mort dans une tentative de fuite.

Le plus célèbre lieu de supplices se trouve dans la capitale même de la Bulgarie. C'est, en effet, au commissariat de la sûreté de Sofia que règne le système des tortures le plus perfectionné. Des chambres sont spécialement aménagées à cet effet. C'est là que, dans les fourneaux du chauffage central, furent brûlés plusieurs révolutionnaires, parmi lesquels nos camarades Christo Chichoff, correspondant du Comité de secours aux anarchistes persécutés en Bulgarie, et Simeon Tatcho, étudiant communiste et le communiste Ivan Gogoff, le socialiste Joseph Herbst et bien d'autres. C'est dans cette même maison d'arrêt que nos camarades Ratcho Karanoff, professeur de lycée à Kustendil, Ivanov Simeonoff et Rachil toutes deux étudiantes — furent assassinées pour tentative de fuite.

La férocité des tortures du commissariat de Sofia est telle que la plupart des détenus y préfèrent le suicide ; ils se jettent souvent de la fenêtre du troisième ou du quatrième étage pour s'échapper ou mourir tout de suite.

Un fait significatif qui montre bien toute l'horreur du régime actuel c'est que les supplices, réservés jadis aux accusés amenés pour « avouer », dans les postes de police, sont maintenant également en usage dans les prisons. Avant la guerre mondiale, les détenus politiques pouvaient toujours être mis en prison sans être trop maltraités. Mais le régime tsariste de Tsankov et de Liapcheff a instauré avec lui le régime des tortures dans les prisons. En signe de protestation, les prisonniers ont fait plusieurs grèves de la faim en octobre 1926, puis plus récemment en décembre 1928. Mais les victimes de ces supplices ne se comptent plus. C'est Boris Pirdojsky qui se suicide dans sa cellule à la prison départementale de Vratsa en octobre 1926 ; à la prison de Sliven, Tatcho Petrow, Théodore Tchakaloff, Georges Kourdoff, etc., qui, en 1927, meurent à la suite des mauvais traitements subis.

Cependant, le gouvernement bulgare fait beaucoup de bruit autour d'un projet d'amnistie qu'il a fait déposer sur le bureau de la

Chambre des Députés. Cette amnistie est une nouvelle provocation pour les travailleurs bulgares car, seuls en bénéficiant, naturellement, les sbires à la solde du fascisme qui ont déporté et massacré le peuple bulgare pendant les années 1923-1925, ainsi que les anciens ministres Radoslavoff, Toncheff, etc., qui ont conduit la population à la grande guerre.

Il faut protester énergiquement contre une pareille mesure et exiger l'amnistie totale qui ouvrira les portes des prisons pour tous nos frères.

Nota. — Au moment de la mise en page nous apprenons que l'amnistie dérisoire contre laquelle l'on s'élève dans l'article ci-dessus, vient d'être votée. Plus que jamais réclamons l'amnistie générale en Bulgarie.

DANS L'INDE

Les Ouvriers revendentiquent

Des troubles s'accentuent chaque jour dans l'Inde que la presse bourgeoisie cherche à mettre au compte de querelles religieuses. Il est bien évident que l'Inde, qui représente un agglomérat de 300 millions d'êtres humains, divisés entre eux par des préjugés millénaires de castes de religion, de langues et de coutumes qui demandent encore longtemps pour disparaître, est souvent en proie à des dissensions de ce genre. Mais actuellement il semble bien que l'on ait affaire à des mouvements de caractère nettement revendicatifs. Les grèves se perpétuent pour ainsi dire dans l'industrie textile de Bombay où les ouvriers sont odieusement exploités par le capitalisme anglo-indien. Or, ce dernier aurait fait appel à certaines tribus montagnardes, de religion mahométane, les Pathans, pour s'en servir comme briseurs de grève, de ces bûcherons entre hindous et mahométans dont on nous parle, mais qui sont plus exactement des bûcherons entre grévistes et briseurs de grève.

Une autre preuve du caractère social de ces troubles nous est fournie par les perquisitions à domicile, les arrestations en masse, opérées contre les militants ouvriers et par le renforcement de la terreur policière organisée par l'impérialisme britannique allié aux Princes régnants de l'Inde. Les Hindous en ont assez d'être affamés et soumis à une oppression sans merci. Par des manifestations, émeutes, grèves, etc., ils semblent, depuis quelque temps, décidés à affirmer leur volonté de lutte.

Pour se convaincre de la tendance révolutionnaire qui les anime il suffit de lire les appels des ouvriers grévistes, les déclarations des prisonniers et aussi ce curieux manifeste qui, le 9 avril dernier, était lancé en même temps que deux bombes, dans le Parlement hindou au moment où on craignait que ne fut promulguée la fameuse loi de salut public (Public Safety Bill) dont l'un des effets aurait été d'expulser immédiatement les agitateurs non de nationalité hindoue et de réprimer plus sévèrement toute tentative de révolte ouvrière.

Ce manifeste était ainsi conçu :

« Il faut une voix puissante pour faire entendre les sourds. Avec ces mots immortels, prononcés dans une occasion semblable par Vaillant, l'anarchiste français martyr, nous justifions pleinement cet acte. Sans répeler ici l'humiliante histoire du fonctionnement des réformes pendant ces 10 dernières années et sans mentionner les insultes jetées à la face de la nation hindoue au moyen de cette Assemblée, le soi-disant Parlement Hindou, nous voulons faire remarquer que pendant que le peuple attend des élections, des réformes, par l'intermédiaire de la Commission Simon et que certains d'entre eux même déjà en train de se quereller à propos de la distribution des os à ranger, le Gouvernement nous impose de nouvelles mesures de répression, telles que la loi de sécurité publique, la loi sur les conflits de travail, réservant pour la prochaine session la loi sur la presse subversive. Les arrestations à tort et à travers des leaders travailleurs qui agissent ouvertement montrent assez dans quelle direction le vent souffle.

Dans ces circonstances hautement provocatrices, l'Association Républicaine socialiste hindouiste en toute connaissance de cause et en acceptant pleinement toute responsabilité, a décidé cet acte précis dans le but de mettre fin à une pareille farce ; qu'on laisse la bureaucratie étrangère et exploiteuse faire ce qu'elle veut mais qu'on dévoile ses agissements aux yeux du public ; que les représentants du peuple retournent dans leurs circonscriptions préparer les masses pour la révolution qui vient et que le Gouvernement sache bien que si nous protestons contre la loi sur les conflits du travail et contre l'assassinat de Lala Lafat Rai (1) au

(1) Lala Lafat Rai était un journaliste, écrivain et homme politique d'idées avancées, un nationaliste ardent, profondément opposé à la domination anglaise, condamné plusieurs fois pour son activité politique. Il mourut des suites de brûlures policières dont il avait été victime lors d'une manifestation à Lahore. La-haut on le considère comme un martyr du nationalisme.

Il furent bientôt réduits à vendre leurs lopins et à se réfugier à la ville.

Ainsi les grands domaines résorbent la petite propriété rurale. Mais une cause, plus vaste favorisa leur formation : l'aliénation de l'ager publicus.

On appela ainsi le butin territorial que se réservait l'Etat après chaque conquête. Le territoire des peuples exterminés ou vaincus était divisé en trois catégories : les terres cultivées, les bois et pâtures, les terres à défricher.

Les terres cultivées étaient soit distribuées gratuitement en vue de la formation de colonies, soit vendues au profit du Trésor par l'Office des questeurs. Les forêts étaient mises en adjudication pour les coupes. Les pâtures résistaient également propriété de l'Etat qui concédaient, moyennant redevance, un droit de pâture. Quant aux terrains en friche, devant être mis en culture, l'Etat les amodiait.

A l'exception des terres promises à la colonisation, tout l'ager publicus passait dans la possession des riches. Seuls les riches pouvaient, en effet, acheter des terrains, exploiter les forêts, entretenir des troupeaux, entreprendre des défrichements. Leur possession pouvait s'étendre d'une façon illimitée ; la loi licencieuse fixant à 500 jugées l'attribution du domaine public, était depuis longtemps oubliée.

Chose infiniment plus grave que cet oubli, l'Etat omit de percevoir les redevances ou taxes qui attestent et garantissent son titre de propriétaire éminent. Les simples possesseurs, les

nom des masses hindous sans défense, nous attirons l'attention sur la leçon souvent répétée par l'histoire, à savoir qu'il est facile de tuer les individus mais qu'il est impossible de tuer les idées. De grands empires se sont écroulés alors que les idées survivaient.

Nous regrettons d'être obligés d'admettre que nous qui attachons un si grand prix à la vie humaine, nous qui rêvons d'un très glorieux avenir quand l'homme pourra goûter la paix parfaite et la pleine liberté, nous soyons obligés de verser le sang humain ; mais le sacrifice des individus sur l'autel de la grande révolution qui apportera la liberté à tous et qui rendra l'exploitation de l'homme impossible, etc., qui ont conduit la population à la grande guerre.

Malheureusement les actes de révolte individuelle ne sont pas toujours suivis de révolte collective. Cependant, bien que l'Inde soit loin d'avoir atteint le degré de maturité nécessaire à un peuple pour pouvoir opérer sa transformation sociale, on peut jardiner d'espoir sur les grands mouvements de grève dont elle est actuellement le théâtre. Sans avoir la valeur qu'ils prennent dans un pays plus évolué, ils n'en sont pas moins l'indice de l'élévation du prolétariat industriel hindou.

Il est à l'auteur d'un affreux livre : *Quelques exemples odieux de torture*

PROPOS PARIA

Le tovaritch Bouthonnier n'est certes pas un « aigle » ! Eu égard à sa situation spéciale de condamné par la bourgeoisie pour crime de « militarisme rouge », je ne dirai pas quel nom de volatile lui serait le mieux approprié.

Les lecteurs, suivant la formule, le devineront facilement.

Quoi en soit, le tovaritch Bouthonnier ne s'est pas débarrassé devant la 11^e Chambre.

Inculpé de « provocations de militaires à la désobéissance dans un but de propagande anarchiste », il a voulu montrer le fossé profond qui sépare l'anarchie du communisme, fossé que seuls peuvent combler les revirements intéressés et l'incompréhension de quelques jeunes abusés.

Ecoutez Bouthonnier :

« Notre maître Lénine après Marx a combattu l'anarchie impuissante et rétrograde comme il combattait la social-démocratie qui égare les ouvriers en leur prêchant la collaboration de classe. »

Il passe, bien entendu, sur l'« histoire du mouvement anarchiste » qu'a cru devoir faire Bouthonnier aux juges de la 11^e Chambre, ainsi que sur le procès de Jouhaux que nous avons fait avant lui, pour en arriver à sa conclusion que j'apprécie pleinement :

« C'est pourquoi, sous peine de méconnaître la réalité historique, vous ne pouvez nous condamner comme anarchistes. »

J'applaudis également les deux mains lors que Bouthonnier déclare que l'antimilitarisme bolchéviste n'a rien de commun avec le nôtre.

Cela est tellement vrai qu'il en est tout l'opposé, et, pour être plus franc, l'anarchiste par la grâce bourgeoisie aurait pu ajouter que si l'antimilitarisme des communistes différait de celui des anarchistes, c'est tout simplement, pour l'unique raison qu'il n'est pas de l'antimilitarisme, mais un militarisme qui, pour se couvrir d'un autre pavillon n'est pas moins réel et pour nous.

Il est évident que tout ce qu'aurait pu dire aux juges tricolores, l'orateur éclarera n'aurait rien changé à la condamnation qui sans doute était acquise avant tout réquisitoire ou plaidoirie.

Certes, nous protestons contre ces condamnations qui soient les motifs d'inculpation, et qui portent atteinte à l'entière liberté de penser, mais, c'est toujours avec cette arrière-pensée, toujours là pour modérer certains enthousiasmes, que la Révolution pour laquelle ces journalistes sont condamnés, non seulement ne nous libérera pas, mais seraient rétrogradés quant à notre affranchissement individuel.

Le communisme autoritaire est notre ennemi, au même titre que la pseudo démocratie bourgeoisie. — Pierre Mualdès.

usfruitions se considèrent à la longue comme les propriétaires effectifs. Le domaine public est le domaine privé.

La formation des grands domaines particuliers facilitée par l'Etat a rendu impossible l'existence de la petite propriété. Les possesseurs de lopins les « pauperculi », très attachés au sol de leurs ancêtres, se virent en butte aux exactions des gros possesseurs.

Ils furent chassés de leurs terres par toutes sortes d'artifices et s'en vinrent à Rome grossir les contingents de la Plèbe.

Le numéraire avait commencé à se répandre après la conquête de l'Italie du Sud sur les Carthaginois. L'exploitation des mines de cuivre de Carthage, dans la péninsule ibérique, la rendit très abondante. C'est alors surtout que les « latifundia » se formèrent : car la possession du sol étant considérée comme la plus haute expression de la richesse. Alors, également, que se créèrent des habitations de plaine avec de vastes parcs à gibier, des volières, des basses-cours, des briqueteries, etc...

Tous les grands domaines ne restent pas à l'abandon. L'élève des troupes, la culture de la vigne et de l'olivier étaient poussées très loin et donnaient lieu à de superbes profits. Par contre le blé, était de moins en moins cultivé.

Ce qui facilitait ces cultures à forme industrielle c'était l'abondance d'une main-d'œuvre bon marché.

Les esclaves étaient venus en masse, comme butin de guerre, à la suite des armées. Après Pythagore, le vainqueur Paul-Emile, jeta d'un coup sur le marché 150.000 Epirotes. Un peu plus tard, Scipion-Emilien, vainqueur de Carthage, vendit 55.000 Carthaginois. C'est dire que la valeur marchande des esclaves tomba très rapidement à zéro. Ils avaient valut quel

Chronique du Temps présent

Connaissez-vous M. Charles Delvert ? Non ? Alors, vous partagez cette infarture avec une foule de gens.

M. Charles Delvert est professeur d'histoire au Lycée Jean-Jacques-Rousseau, mais, à ses heures perdues, il collabore volontiers à l'« Echo de Paris ».

Naturellement, M. Charles Delvert est chauvin et sa prose cocardière satisfait aisément la clientèle à laquelle elle s'adresse.

Il est l'auteur d'un affreux livre : *Quelques exemples odieux de torture*

Il fallait posséder une certaine dose de courage pour signer cette émaculation malsaine. Dans ce livre, l'auteur a brossé quelques portraits de « glorieux poètes de la Grande Guerre ». N'insistons pas.

Notre professeur d'histoire a fait passer récemment le concours des bourses à des enfants de onze à treize ans, mais ces jeunes aspirants l'ont déçu. Aussi s'est-il empressé, la semaine dernière, de confier sa peine aux fidèles lecteurs du journal de M. Kérillis.

Ce qui chagrine M. Delvert, ce sont les réponses des candidats.

Lisez et jugez :

— Que savez-vous de Charlemagne ? — C'est un roi qui s'est beaucoup occupé des écoles... Il a beaucoup fait pour l'enseignement de l'État.

— Eh bien que ?

— Oui.

— (Un silence.)

— C'est tout ce que vous savez sur lui ?

— ... il a aidé les enfants pauvres...

— N'a-t-il pas fait des expéditions ?

—

— On vous a bien parlé de son neveu, Roland...

—

— Voyons... La chanson de Roland... Qu'est-ce que c'est ?

—

Et M. Delvert de se lamenter :

Il n'y a, évidemment, plus rien à tirer du pauvre garçon sur l'« empereur à la barbe bleue ». De la résurrection de l'Empire d'Occident de ces quarante années d'expéditions qui furent des croisades, de cet événement si considérable, l'entrée de la Germanie dans le monde chrétien ; de la légende d'où est sortie notre première épope nationale, il ne sait rien.

Un autre enfant est interrogé :

— Parlez-moi de Louis XIV. — C'est un roi orgueilleux qui a ruiné la France par ses guerres.

4 TRIBUNE SYNDICALE

QUEL MOYEN ?...

Presque tous les articles de cette tribune me valent une nombreuse correspondance. C'est là la preuve indéniable que, l'occasion leur étant donnée, les militants ouvriers reprennent goût à l'examen des grandes questions sociales. Les articles consacrés ces dernières semaines au Congrès de la Fédération des Syndicats de Fonctionnaires ne pouvaient véritablement pas faire exception à la règle. J'ai reçu deux lettres, et de deux fonctionnaires encore ! Elles m'apportent un son de cloche sensiblement pareil : « Pas de confiance, c'est très bien ; mais comment résoudre le problème ? »

Considérant que la question posée est d'une grande importance pour le mouvement ouvrier tout entier, je n'hésite pas à publier aujourd'hui l'une de ces deux lettres.

Cher camarade,
J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les articles du « Libertaire » que vous avez consacrés au Congrès des Fonctionnaires. Vous avez indiqué d'une façon très nette que le syndicalisme des fonctionnaires et celui des ouvriers partaient de deux conceptions opposées. Le premier, reconnaissant, selon l'ordre du jour du Congrès, qu'il ne comporte aucun danger « pour les prérogatives de l'Etat » ; le second, tendant à affaiblir l'Etat en lui substituant les organisations ouvrières et visant au « travail libre dans une société libre ».

Tout cela est fort bien dit dans vos articles. Mais autre chose est de poser un problème, autre chose est de le résoudre. J'espérais qu'après avoir si bien montré les contradictions essentielles du mouvement syndical tel que le comprennent les fonctionnaires et les ouvriers, vous tiendriez à tirer les conclusions logiques de vos observations. J'étais, je l'avoue, impatient de lire ce troisième article où vous nous apprendriez comment vous prévoyez que pourra s'opérer la synthèse de ces deux tendances. Car, voyez-vous, camarade, le discours fort élégant que vous adressez aux fonctionnaires syndicalistes ne suffit pas.

« Hisser les fonctionnaires jusqu'à la compréhension du syndicalisme... ». Très joli, cela... mais comment ? Voilà la question. Je crains, pour ma part, que, là encore, nous ne soyons victimes d'une confusion. Je le crains d'autant plus que vous semblez redouter qu'on ne vous accuse d'opposer le syndicalisme des ouvriers au syndicalisme des fonctionnaires... « Rien de plus faux, protestez-vous dès le début de votre premier article, comment peut-on m'accuser d'aussi ténuébres dessins... ». Est-ce qu'ouvriers et fonctionnaires ne font pas tous partie de la classe ouvrière ?

« La classe ouvrière » ! Voilà le grand mot lâché. Permettez-moi cependant de vous faire observer, très amicalement, mon cher Guigui, que vous employez là un argument sentimental d'assez mauvais aloi. Vous savez très bien, pour avoir observé les choses de près, qu'il n'y a pas de « classe ouvrière » au sens où vous l'entendez. Il y a seulement des ouvriers et des fonctionnaires (ceux-ci beaucoup moins nombreux que ceux-là) qui ont conscience d'appartenir à une classe. Tout voire deuxième article confirme, d'ailleurs, cette manière de voir. Il fallait donc, selon moi, que, partant de ces constatations de fait, vous nous indiquiez plus clairement et moins prudemment que vous ne l'avez fait, d'une part, les conséquences, visibles aujourd'hui, de cette confusion que vous dégarez, et, d'autre part, les moyens pratiques pour nous en libérer. Ce sont ces conclusions que vous avez esquissées que je tenais à formuler afin, surtout, de connaître votre opinion sur leur valeur.

Il ne viendra plus à personne, aujourd'hui, l'idée de nier ce qu'on a appelé l'embourgeoisement de la C.G.T. Ne rappeliez-vous pas vous-même, dans un des derniers numéros du « Libertaire », l'action endémique de certains sous-chefs confédérés qui « freinent » le mouvement de grève des facteurs et firent à M. Germain Martin une odieuse visite ? Faut-il s'en étonner ? Eh ! parbleu non... et les unitaires ne se font pas faute de nous le répéter chaque jour ; elle ne fait plus peur à personne, notre vieille C.G.T. Si elle prospère, c'est à la manière de ces filles repenties qui, en viellissant, se dévoient des vertus bourgeoises. En effet, cette collaboration avec le Gouvernement, n'est-ce pas l'essentiel de ces petits services que les fonctionnaires, respectueux des familles « prérogatives », peuvent attendre d'elle ? Souvenez-vous du 1^{er} mai, mon cher Guigui, souvenez-vous de cette « recommandation » qu'adressa, ce jour-là, la C.G.T. à ces adhérents fonctionnaires. Si ça ne vous ennuie pas, osse-t-elle leur dire, vous pouvez chômer ; mais si ça ne vous chante pas, on s'arrangera sans vous... C'est qu'elle savait trop bien que beaucoup de fonctionnaires auraient été lort maris s'il leur avait fallu compromettre leur sévérité. Je ne blasphémerai point jusqu'à avancer qu'entre leurs convictions syndicalistes et leur tranquillité, ils eussent choisi la seconde. Il faudrait être un affreux sectaire...

Au fond, n'est-ce pas, on aperçoit le marché : les fonctionnaires venant en masse à la C.G.T. et la soutenant de leur nombre et de leurs cotisations ; et la C.G.T. servant de tout son prestige (il lui en reste bien un peu) les intérêts des fonctionnaires. Echange de bons procédés... syndicalisme administratif. Vous l'avez dit. Je m'excuse de le répéter.

C'est qu'en effet, il n'est pas possible de concevoir une autre politique, étant donné les méthodes de recrutement actuel des fonctionnaires syndicalistes. L'attention avec laquelle vous suivez le mouvement syndical n'a pu vous laisser ignorer deux faits particulièrement graves. Le premier, c'est que la C.G.T. recrute actuellement dans les catégories de fonctionnaires les plus favorisées. Un camarade instituteur m'apprend, dernièrement, que les inspecteurs de l'Enseignement, dont la besogne est toute de contrôle et de surveillance (quelquefois policière) et dont l'action con-

tribue à renforcer l'autorité administrative, aillent demander leur entrée à la C.G.T. A quand, ajoutait mon camarade, à quand le syndicalisme des ministres de la République ?... Le second fait, non moins grave, est la propagande effrénée, conduite généralement par les chefs administratifs, pour amener au syndicalisme, sans aucune précaution, des masses de plus en plus nombreuses dans toutes les catégories de fonctionnaires. Je sais bien qu'en objectera que ces nouveaux venus pourront s'instruire, apprendre au contact des ouvriers ce que fut la lutte ouvrière... Le malheur, c'est que cette éducation par les militants ouvriers est inexiste et qu'au contraire, on se garde bien, afin de ne pas effrayer les timides, de présenter le syndicalisme comme une organisation de combat, mais qu'en l'édulcore soigneusement en le vident de tout son contenu de « lutte de classe ». Je n'insiste pas ; mais j'affirme que, si l'on est certains fonctionnaires — j'en connais — qui ont l'esprit syndicaliste au contraire et plus que certains ouvriers, la plupart d'entre eux ne pratiquent qu'un étroit corporatisme. Suppression du salariat ? Chartre d'Amiens ? Connais pas, diraient-ils si vous les interrogez. Et s'ils professent verbalement un attachement tout superficiel à la classe ouvrière, est-ce que cela, vraiment, peut suffire, hein, camarade ?... Ah ouï ! la C.G.T. augmente ses effectifs... Elle grossit tellement qu'elle pourraient bien, un jour... vous connaître la fable.

Il est inutile de le nier : l'entrée en masse des fonctionnaires à la C.G.T. est responsable pour une grande partie de son orientation fâcheuse. La phraséologie de Jouhaux à Rennes au Congrès des Institueurs ne trompe personne. Le syndicalisme des fonctionnaires est une entreprise de consolidation et de renflouement de la société bourgeois. L'Etat, d'ailleurs, s'en accommode fort bien, qui brandit depuis de longues années la vaîne menace d'un « statut » et conteste encore, pour la forme, la capacité syndicale des fonctionnaires. Et les fonctionnaires, dont les délicates natures aiment à respirer ce petit fumet d'opposition que leur dispensent l'éloquence de notre immortel secrétaire général, s'en accommodent aussi puisqu'ils peuvent continuer en toute quiétude d'adorer dans le secret l'Etat-Providence. La perspective d'un conflit grave entre le Gouvernement et les fonctionnaires n'est pas à envisager. Quelques entrevues, des concessions de part et d'autre, quelques augmentations de salaires... et puis ça va ! comme dit la chanson, tandis que l'Etat ne s'en porte pas plus mal.

Ne m'accusez pas, mon cher Guigui, de vouloir rejeter les fonctionnaires hors du syndicalisme. Je vous assure que je n'ai pas une pensée aussi révolutionnaire ; mais je crois nécessaire, sans attendre le Congrès confédéré et pour le plus grand bien de la C.G.T. et des fonctionnaires, dès aujourd'hui, de définir nettement la position et l'action de ces derniers dans le mouvement ouvrier. Les réflexions personnelles que je vous soumets sur ce point serviront de conclusion à ma lettre :

1^o Tout d'abord, il me paraît urgent de répudier le principe de la collaboration des fonctionnaires avec l'Etat. Il en est trop qui croient encore, ainsi que vous le signalez vous-même, que le syndicalisme peut être un facteur de « progrès » et d'équilibre de l'Etat ». Les fonctionnaires doivent donc rompre dorénavant avec les méthodes de collaboration qui ne peuvent que renforcer les iniquités que le syndicalisme veut supprimer.

2^o Dans la C.G.T., et particulièrement dans les organes directeurs, la prépondérance doit être donnée aux syndicats ouvriers majeurs et non aux syndicats de fonctionnaires mineurs.

3^o Le syndicalisme des fonctionnaires doit comporter un minimum d'éducation et d'action spécifiquement syndicales. Il convient donc que les fonctionnaires entrent à la C.G.T., et afin qu'ils acquièrent une conscience de classe, n'ignorent pas la charte et les statuts fondamentaux de cette organisation. En particulier, la grève doit être reconnue comme un moyen d'action efficace et légitime contre l'Etat. En particulier aussi, des liaisons doivent être établies entre les syndicats de fonctionnaires et les syndicats ouvriers afin de préparer les uns et les autres à l'action solidaire.

4^o Le corporatisme doit être rigoureusement exclu des syndicats de fonctionnaires.

La lutte pour la classe, doit être menée en accord avec les syndicats ouvriers.

Une propagande doit être faite pour la disparition des différences scandaleuses de traitements (allant de 8.000 à 100.000 fr.) des fonctionnaires.

5^o En attendant, l'entrée des syndicats de la C.G.T. doit être limitée et interdite aux catégories de fonctionnaires dits « supérieurs » et ayant pour mission unique de renforcer le pouvoir de l'Etat.

Telles sont, mon cher camarade, les conclusions pratiques auxquelles l'arrive. Je vous les donne pour ce qu'elles valent. Elles s'inspirent en tout cas d'idées qui paraissent chères à tous deux et qu'on pourra trouver dans notre commun respect pour « l'éminente c. i. »

Le mouvement dans le ciment

A la bonne Maison Lefèvre de la rue Dussoubs, les camarades lassés d'être exploités, décideront, après une réunion, de déposer leurs revendications qui étaient de 5 fr. 50 pour les manœuvres et de 6 fr. 25 pour les compagnons au lieu de 5 fr. 75. Le mouvement du métalier à Neuilly, après réunion de tous les chantiers de la Maison, les déposeront leurs revendications, ce qui donne l'occasion à ce bon patron de lockenner les deux principaux chantiers (Neuilly et la Porte Didot). Les copains ne comprennent pas tous leur devoir et un grand nombre, profitant du travail, aiment se faire embaucher ailleurs, ce qui est le cas d'eux dégager quelques-uns qui démarrent à reprandre le travail dans les autres entreprises. Il y a pas mal de conclusions à tirer de ce mouvement, la place étant restreinte, nous donnerons de plus amples renseignements sur ce mouvement dans notre prochain « Proletaire ».

Maçonnerie, pierre, démolition et parties similières. — La Bourse du Travail, fermant le 14 juillet, jour de la réunion mensuelle de notre Section, notre réunion aura lieu le dimanche 7 juillet, salle de la Commission, 4th étage, Bourse du Travail. Que chacun fasse le nécessaire autour de lui, pour assurer le succès de cette réunion.

J. P... membre de la Fédération des Fonctionnaires.

Naturellement, je répondrai la semaine prochaine. — A. G.

LE LIBERTAIRE

C. G. T. S. R.

Enfin, ça y est !...

L'inaugural Loucheur a posé la première pierre de ce qui doit être, dans plusieurs années, un immeuble d'habitations à loyers moyens.

En même temps qu'il posait sa pierre, M. Loucheur posait pour l'objectif et la galerie.

Loyers moyens, vous avez compris ce que cela veut dire : de trois à neuf mille francs par an.

Si plus ni moins. C'est avec cela d'ailleurs qu'on attire l'attention publique et ainsi faisant, il paraîtra qu'on ait fait beaucoup, alors qu'en somme, rien n'aura été fait.

Nous entendons par là que rien n'aura été fait pour les ouvriers.

S'imaginer que qu'un proléttaire peut s'offrir le luxe d'un loyer si cher et le croit-on surtout avec le franc Poincaré à quatre sous et une vie toujours plus chère à la Chérone ? Nous ne sommes pas convaincus.

Nous avons bien déterminé, il y a quelques mois, de quelle façon l'on procéderait, c'est-à-dire que l'on commencerait par la fin, par ce qui pressait le moins.

Il y aurait plus d'utilité à construire pour les humbles, car ils sont plus nombreux d'abord, et qu'ensuite, la plus grande partie habite des taudis infects, mais allez donc faire entendre raison à un ministre, celui-ci serait-il Loucheur ?

Nous allons voir aussi ce que l'on construit, avec quels matériaux et comment l'on va procéder.

Si la journée de 8 heures sera respectée, si les salaires correspondent aux taux de location... et au taux actuel du coût de la vie.

Si les garanties de sécurité seront prises pour éviter des accidents, autant de choses intéressantes que nous voudrions connaître.

Nous avions prévu que le patronat ferait l'impossible pour soumissionner ces importants travaux ; les événements ne nous font pas mentir.

Enfin, Loucheur construit, c'est un commencement, mais à quand les véritables H. B. M. ?

Nous n'aurons de cesse qu'autant que nous aurons complète satisfaction. — La 13^e Région Fédérale.

PROTESTATION

Les bureaux de la Fédération Nationale du Bâtiment et de la C. G. T. S. R. tiennent à protester avec la dernière énergie contre la mesure administrative prise par la police (service des étrangers) envers le camarade Mattozzi, lui signifiant son expulsion, cela sans arrêt justifiant cette mesure, attendu qu'il n'y a aucun délit à charge de ce cunardise ; la police n'a trouvé, en effet, comme prétexte, que le fait d'avoir assisté à une conférence anti-religieuse.

La Fédération et la C. G. T. S. R. demandent à leurs adhérents, de se tenir prêts, afin que cette criante injustice ne puisse s'accomplir.

Elles demandent à tous les groupements d'avant-garde de faire leur cette protestation, afin de faire respecter dans ce pays le droit d'asile et la liberté de penser.

Les Secrétaires : Andrioux, Jubel.

MISE AU POINT NÉCESSAIRE

Depuis quelque temps, les camarades de Paris et de province nous demandent si le nommé Junel, présentant la parole pour le Secours Rouge International et moi ne faisons qu'un.

Je déclare publiquement que je n'ai rien de commun avec cet individu.

Les seules organisations défendant et soutenant les camarades emprisonnés auxquelles je préfère mon concours, si besoin est, sont le Comité de Défense Sociale et le Comité d'Entr'Aide.

Je crois que cette mise au point est claire et que désormais il n'y aura plus de confusion dans l'esprit des camarades de Paris et de province. — Eugène Jubel, Secrétaire de la C.G.T.S.R.

DANS LE S.U.B.

Le soir, vendredi 24 juillet, réunion de la Commission du journal. A 48 heures, au siège, rue de la Bourse du Travail, la Commission fait appel à tous les copains, pour faire parvenir la copie ainsi que les appels des sections au plus tard pour cette date.

Permanence du dimanche. — Dimanche 23 juillet : Andrioux ; dimanche 30 juillet : Vergnon-Jeanne ; dimanche 7 juillet : Mal.

Aux menuisiers. — L'assemblée de la Section du 11 juin 1929, décidé pour discuter la situation corporative et pour convoquer une assemblée extraordinaire de la Section pour le mardi 23 juillet à 18 heures, salle de la Commission, 4th étage, Bourse du Travail. La Section invite tous ses adhérents, que les sympathisants à assister à cette réunion. Que chacun fasse autant de lui, la propagande nécessaire pour assurer le succès de cette réunion. — Les Délégués.

Aux cimenteries, maçons d'art et aides. — Notre réunion de Section devait avoir lieu le dimanche de juillet (14 juillet) à la Bourse du Travail. Formant ce jour-là, notre réunion sur le dimanche, le 20 juillet, cette date étant la 7th et 8th heures du matin, petite salle des Grèves, Bourse du Travail, aucune convocation ne sera expédiée, les camarades qui prendront connaissance de cette note devront prévenir les copains.

Le mouvement dans le ciment

A la bonne Maison Lefèvre de la rue Dussoubs, les camarades lassés d'être exploités, décideront, après une réunion, de déposer leurs revendications qui étaient de 5 fr. 50 pour les manœuvres et de 6 fr. 25 pour les compagnons au lieu de 5 fr. 75. Le mouvement du métalier à Neuilly, après réunion de tous les chantiers de la Maison, les déposeront leurs revendications, ce qui donne l'occasion à ce bon patron de lockenner les deux principaux chantiers (Neuilly et la Porte Didot).

Les copains ne comprennent pas tous leur devoir et un grand nombre, profitant du travail, aiment se faire embaucher ailleurs, ce qui est le cas d'eux dégager quelques-uns qui démarrent à reprandre le travail dans les autres entreprises. Il y a pas mal de conclusions à tirer de ce mouvement, la place étant restreinte, nous donnerons de plus amples renseignements sur ce mouvement dans notre prochain « Proletaire ».

Maçonnerie, pierre, démolition et parties similières. — La Bourse du Travail, fermant le 14 juillet, jour de la réunion mensuelle de notre Section, notre réunion aura lieu le dimanche 7 juillet, salle de la Commission, 4th étage, Bourse du Travail. Que chacun fasse le nécessaire autour de lui, pour assurer le succès de cette réunion.

J. P... membre de la Fédération des Fonctionnaires.

Naturellement, je répondrai la semaine prochaine. — A. G.

LA VIE DE L'UNION

POUR LE REDRESSEMENT FINANCIER DE L'U. A. C. R.

L'U. A. C. R. est dans une situation financière assez précaire, avons-nous dit dans un précédent appel.

Il nous faut, aujourd'hui, donner à nos groupes de plus amples renseignements, afin qu'ils prennent leurs dispositions pour participer efficacement au redressement financier de notre organisation.

L'U. A. C. R. a mené des campagnes qui ont lourdement grevée sa caisse. Meeting pour l'anniversaire en Russie et en d'autres pays ; campagne pour le respect du droit d'asile, et tout dernièrement, campagne anti-municipales.

Voici un tableau qui met en relief l'activité déployée par l'U. A. C. R. A. cela, il convient d'ajouter la lutte quotidienne pour la propagation de nos idées, qui n'est pas la moins coûteuse.

Il faut donc, dès maintenant, envisager un prompt redressement financier, d'autant plus que de nouvelles batailles nous s'offrent.

Tous nos groupes, nous n'en doutons pas, résisteront d'ardeur pour nous procurer les moyens matériels nécessaires à l'intensification de notre action et de notre propagande.

<p